

Entendre l'appel vibrant de la patrie

Autor(en): **Hediger, Edouard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2015)**

Heft 5

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-781320>

Nutzungsbedingungen

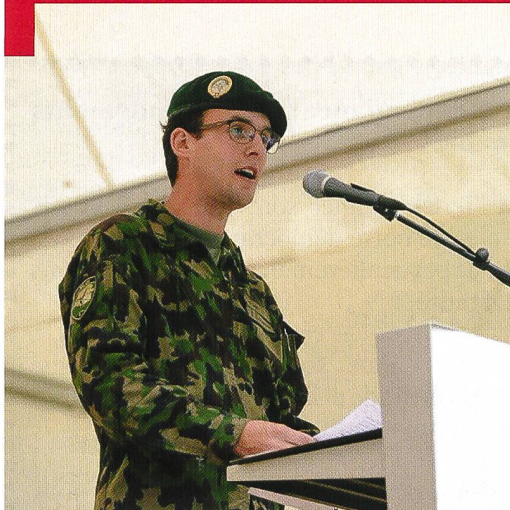
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'auteur, à la commémoration du Rapport.
Photo © A+V.

Histoire

Entendre l'appel vibrant de la patrie

Lt Edouard Hediger

Chef de section, bat car 1 ; membre du comité, of@campus Lausanne

Voici les mots qu'il y a septante ans le Général usait pour justifier de se retrouver sur cette mythique prairie du Grütli. L'appel vibrant de la patrie devait être tissé en faisceau pour être retransmis aux commandants de l'armée puis à la population toute entière.

La Société suisse des officiers m'offre l'immense honneur de tenir aujourd'hui le discours du jeune. Je lui en suis profondément reconnaissant. A moi donc, à mon tour et avec mon regard de jeune citoyen vaudois, de Confédéré-soldat, de réécouter cet appel vibrant qui monte de la prairie. Envolée lyrique mise à part : que peut – plutôt que doit – dire un jeune suisse de vingt-cinq ans, fraîchement promu officier, à ses contemporains ? L'exercice n'est guère aisé. La chose militaire est l'école de la modestie. Si l'armée de milice suisse n'est pas la Grande muette, le propos patriotique, même très peu politique, est toujours délicat à manier. Alors par peur, on s'enferme souvent dans des propos convenus, mêlant, je cite « regards confiants vers l'avenir » et autres « défis générationnels à affronter, » le tout dans une argutie banale et souvent insipide.

Le 25 juillet 1940 le général est sorti des sentiers battus. Vous m'excuserez de tenter modestement de suivre son exemple et d'oser quelques affirmations. Que l'armée suisse soit en danger aujourd'hui personne ne le nie. A nous donc de partir au combat pour défendre notre deuxième métier, celui de citoyen-soldat. Si nous ne le faisons pas, autant déchirer notre prochain ordre de marche et le renvoyer à notre commandant en petits confettis.

Nous nous devons donc de défendre une vision du service à la communauté. Au même titre que nous sommes d'une famille, d'un groupe d'ami, d'un canton, nous sommes de loyaux Confédérés. Cet uniforme dont nous partageons la tenue en est la preuve visible. Car en servant sous le même drapeau, nous commençons par rendre ce que la Suisse nous a donné. Elle nous a donné la sécurité et la prospérité pendant de nombreuses générations. Il peut paraître superflus d'affirmer que l'armée garantit notre liberté. 70 ans de paix nous ont fait oublier ce que peut être le chaos. Et l'actualité que je vois quotidiennement aux informations me rappelle que la paix est une situation en fait, extraordinaire. Avouons que nous sommes un peu endormis.

Et c'est un jeune officier préoccupé qui s'adresse à vous. Pas par l'avenir, certes incertain de l'Europe que nous connaissons

aujourd'hui. Mais par le moral de ses camarades. En 1940, Henri Guisan avait avant tout cette préoccupation à l'esprit. Le message du Grütli devait redonner courage à une population, et surtout aux cadres de notre armée. Peut-être est-ce un message similaire qu'il faut rappeler aux jeunes suisses et leur remémorer le sens de la communauté. Et Dieu sait que nous avons de la chance. La Suisse n'est pas l'un de ces pays européens, où les horizons de la jeunesse sont bouchés. Car il n'est pas trop tard de redresser la barre. Oui, l'armée à encore un sens, oui, le service militaire est plus que jamais d'actualité.

Il ne fait aucun doute qu'un débat sur la forme de l'obligation de servir se profile dans les prochaines années. Il ne faudra alors pas oublier que ce que protège l'armée en dernier ressort – lorsque plus rien d'autre n'est possible – est la garantie de cette sécurité, de cette prospérité, de cette communauté. Le vote du 22 septembre 2013 a réaffirmé cette primauté du service militaire sur tout autre forme de service.

Le soldat que le chef de section a le privilège de fréquenter au quotidien connaît son métier et il le fait avec plaisir, je peux vous l'affirmer. Mais il faut pour cela lui en donner les moyens. Je ne reviendrai pas sur les problèmes d'équipements et de financement qui ne permettent pas toujours d'assurer un instruction crédible à des gens qui, on ne le rappellera jamais assez, remplissent une obligation constitutionnelle. Tout cela n'est pas sans responsabilités pour nous. La vocation d'un jeune officier telle que je la perçois, est de rappeler les valeurs que nous fêtons aujourd'hui, qu'il soit en uniforme auprès de la troupe ou lorsqu'il est à l'université ou au travail. La finalité de l'armée n'est pas de nous offrir un réseau professionnel ou de nous donner des vacances un mois par année. Face à ce lac ancestral, ce soleil rayonnant, rappelons-nous ce que nous faisons, et pourquoi nous le faisons.

Vive l'armée suisse, vive la Confédération. Vive le Général !

E. H.